BURKINA FASO

AND 25 AND 25 AND 25 AND 25 AND

DECRET N°2022-0756/PRES-TRANS/PM

portant attribution du portefeuille de la Défense et des Anciens Combattants.

Unité-Progrès-Justice

Visa CFM 0069:

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, PRESIDENT DU FASO,

Vu la Constitution;

Vu la Charte de la Transition du 1er mars 2022;

Vu le décret n°2022-0041/PRES du 03 mars 2022 portant nomination du Premier Ministre ;

DECRETE

<u>Article 1</u>: Le Président du Faso assume les fonctions de Ministre de la Défense et des Anciens Combattants.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal officiel du Faso.



Ouagadougou, le 12 septembre 2022

Lieutenant-Colonel Paul Henri Sandaogo DAMIBA

Le Premier Ministre

Albert OUEDRAOGO

